



Annexe aux Instructions de Course type
Voile légère 2017 - 2020

Nom de la compétition : **TRANSRADE ligue**
Dates complètes : **5 et 6 septembre 2020**
Lieu : **Brest, le Moulin Blanc**
Cale du Pôle France Voile
Autorité Organisatrice : **Brest Bretagne Nautisme**
Grade : **5A**

2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé sur le parking à proximité du barnum et du car podium.
Briefing à 12h30 le samedi pour les Windfoils et Slaloms.
Briefing à 09h00 le dimanche pour les Raceboards.
- 2.2 Conformément à la RCV 90.2(c) mentionnée dans la RCV B7, des instructions verbales peuvent être données sur l'eau.
Les avis seront diffusés oralement lors du briefing et/ou sur l'eau autour du bateau comité.
Sur l'eau, le comité de course enverra un pavillon L pour alerter les coureurs d'un briefing au bateau comité.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être envoyé moins de 20 minutes après l'affalé de l'Aperçu.

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

| Date | Programme |
|---------------------------|--|
| Samedi 5 septembre | Confirmation d'inscription pour les Slaloms ou les Windfoils De 10h00 à 12h00 Briefing coureurs à 12h30 Heure du 1^{er} signal d'avertissement : 14h00 Une à plusieurs courses à suivre |

| | |
|---------------------------------|--|
| Dimanche 6 septembre | Confirmation d'inscription pour les Raceboards De 09h00 à 10h00 Briefing à 10h30 Heure du 1^{er} signal d'avertissement : 12h00 Une à plusieurs courses à suivre pour les Raceboards les Windfoils ou les Slaloms |
|---------------------------------|--|

- 5.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course va bientôt commencer, un pavillon orange ainsi qu'un pavillon Breton seront envoyés avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement. Le pavillon Breton (Gwenn ha du) signifiera que la course est officielle.
- 5.3 Suivant les conditions de vent, le comité peut prévoir une « funny race », cette course ne comptera pas dans les classements. Le pavillon Breton ne sera pas envoyé avec le pavillon orange.

6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe seront précisés au premier briefing.

Les classes seront :

Slalom

- RRD120 Espoir et Minime Fille
- RRD120 Minime Garçon
- RRD120 Espoir
- F31
- F42

Windfoil

- Espoir Fille
- Espoir Garçon
- Senior Femme
- Senior Homme

Raceboard

7. ZONE DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini à chaque premier briefing journalier.

8. LE PARCOURS

- 8.1 Les parcours sont décrits à chaque premier briefing journalier en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 8.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer.

9. MARQUES

- 9.1 Les marques de départ, de parcours et d'arrivée seront définies à chaque premier briefing journalier.

9.2 Un bateau du comité de course pourra remplacer une marque manquante, dans ce cas il arborera un pavillon « M ».

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Zone interdite aux abords de l'île Longue.

Zone interdite aux Sud des travaux du polder du Moulin Blanc (bouées Jaune avec X).

11. LE DEPART

11.1 La RCV 26 est modifiée comme suit :

11.2 Version avec départ au largue, procédure en 3 minutes:

La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course côté parcours et la bouée orange à l'autre extrémité.

Procédure de départ :

Le pavillon orange sera envoyé sur le bateau comité au moins 5 minutes avant la procédure de départ. Un pavillon Breton sera également envoyé pour signifier que la course est officielle.

La règle est sous pavillon noir non envoyé.

Afin d'attirer l'attention des coureurs, plusieurs signaux sonores seront émis.

| | | |
|--------------------|-------------------|------------------------------------|
| Attention | H – 3 minutes : | envoi du pavillon de Classe |
| Avertissement | H – 2 minutes : | envoi du pavillon Rouge |
| Préparatoire | H – 1 minute : | le pavillon de Classe reste envoyé |
| | | pavillon Rouge affalé |
| | | envoi du Jaune |
| | H – 30 secondes : | le pavillon de Classe reste envoyé |
| | | pavillon Jaune affalé |
| Départ | Top : | le pavillon de Classe reste envoyé |
| Fermeture de ligne | + 1 minute : | envoi du pavillon Vert |
| | | pavillon de Classe affalé |

Un coureur qui ne prend pas le départ au plus tard 1 minute après son signal de départ sera classé « DNS ».

11.3 Version avec départ au près, procédure en 5 minutes (RCV 26):

La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course côté parcours et la bouée orange à l'autre extrémité.

Pour les Windfoils le départ doit être pris obligatoirement en tribord amure.

Procédure de départ :

Le pavillon orange sera envoyé sur le bateau comité au moins 5 minutes avant la procédure de départ. Un pavillon Breton sera également envoyé pour signifier que la course est officielle.

| | | |
|---------------|---------------|------------------------------|
| Avertissement | H – 5 minutes | envoi du pavillon de Classe |
| Préparatoire | H – 4 minutes | envoi du P ou I ou U ou Noir |
| Minute | H – 1 minute | P ou I ou U ou Noir affalé |
| Départ | Top | Pavillon de Classe affalé |

Un coureur qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé « DNS ».

12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Pas de changement de bord suivant du parcours pendant une course.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon orange et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 Pour tous la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Pas de temps limite ni de temps cible.

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé dans le car podium. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite.

16.2 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour.

16.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, dont l'emplacement est dans le car podium. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

16.4 Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

16.5 Pénalisation selon l'annexe P : sans objet.

16.6 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :

- Départ : Bateaux en attente,
- Règles de sécurité,
- Publicité,
- Bateaux accompagnateurs,
- Evacuation des détritrus,
- Communication radio et téléphone.

16.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réparation doit être déposée :

- (a) dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation a été informée de la décision la veille,
- (b) pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée.
Ceci modifie les RCV 62.2.

17. CLASSEMENT

17.1 Le nombre de courses devant être validées pour valider la compétition est de 1.

Pas de limitation du nombre de courses.

Quand **2** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.

Quand **3** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

Quand **5** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses 2 plus mauvais scores.

Quand **8** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le **total** de ses scores dans toutes les courses en retirant ses 3 plus mauvais scores.

18 REGLES DE SECURITE

18.1 Modalités de l'émargement au départ (sortie) et au retour *[DP]*.

Le jour de la course, l'inscription vaut l'émargement départ. L'émargement retour est obligatoire.

Pour tous, l'émargement départ est clos à l'heure du premier signal d'avertissement et l'émargement retour est clos à l'heure limite de dépôt des réclamations du jour.

- En cas de non émargement départ, le bateau qui n'a pas émargé sera pénalisé de 10% du nombre d'inscrits de son groupe de classement à la première course du jour qu'il a courue et qu'il aura finie,

- En cas de non émargement retour, le bateau qui n'a pas émargé sera pénalisé de 10% du nombre d'inscrits de son groupe de classement à la dernière course du jour qu'il a courue et qu'il aura finie.

Ces pénalités s'appliqueront sans instruction. Ceci modifie la RCV 63.1 qui prévoit normalement la nécessité d'une instruction.

18.2 Un concurrent qui abandonne ou quitte la zone de course entre deux courses doit se signaler au comité de course dès que possible *[DP]*.

18.3 Les équipements individuels de flottabilité seront portés conformément à la RCV 40.

Pour les concurrents mineurs, le gilet de sauvetage est obligatoire.

Pour les concurrents en windfoil, le port du gilet de sauvetage et du casque est obligatoire.

18.4 COVID 19

Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19,
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

Un bateau/une planche sur lequel une suspicion de Covid-19 est pressentie sur l'un ou plusieurs membres de son équipage devra abandonner la course immédiatement. A défaut, le jury pourra mettre en œuvre toute procédure dans son domaine de compétence.

Si un bateau/une planche est suspect au Covid-19, le coureur doit abandonner immédiatement la course. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

19. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT *[DP]*

19.1 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un jaugeur ou un contrôleur d'équipement du comité de course peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21. PUBLICITE

Les bateaux peuvent porter la publicité de leur choix.

22. BATEAUX OFFICIELS

Sans objet.

23. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

23.1 Les bateaux accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les concurrents courent jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité signale un retard, un rappel ou une annulation.

23.2 Identification des bateaux accompagnateurs : sans objet.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

ARBITRES :

Président du Comité de Course : Frédéric Coiffard

Adjoint Comité : Michel Le Mer

Président du Jury : Gilles Tranchard

Juges : Laurent Rémy et Bruno Le Maitre

Commissaire aux résultats : Marie-Gaëlle Cloitre